

CONTRAT DE SAILLIE 2024
MONTE EN MAIN
GALILEO DES LOGES

ECURIES CORDAILLA



Félix BERGERON

VENDEUR :

Félix BERGERON

Ecuries Cordailla

Chemin des Reliques

18160 CHEZAL-BENOIT

Tél : 06 34 32 40 26

E-mail : f.bergeron@live.fr

ACHETEUR :

Nom :

Adresse :

.....

.....

.....

Pour la jument.....

N° SIRE.....

PRIX DE SAILLIE : (Chèque à l'ordre de « El Félix BERGERON)

150€TTC à la saillie (dont 5.5% de TVA)

250 TTC (dont 5.5% de TVA) payable à la naissance d'un poulain viable à 48 heures.

CONDITION DE MONTE :

- L'étalon fera la monte naturelle en main
- La jument doit être indemne de la métrite équine contagieuse et à jour de ses vaccinations contre la Grippe, le Tétanos et la Rhinopneumonie.
- Toute jument présentée dans un état insuffisant, présentant des signes de mauvaise santé, des écoulements utérins, d'un comportement dangereux pourra être refusée
- Non ferré des postérieurs
- Tous les frais vétérinaires sont à la charge du propriétaire

TARIFS DE PENSION

Non-Suivée :

Ponette (Jusqu'à 149cm) : 7€ht par jour

Jument (A partir d'1m50) : 9€ht par jour

Suivée :

Ponette : 9€ht par jour

Jument : 12€ht par jour

Fait à : Le.....

Signature de L'ACHETREUR précédée de la mention « lu et approuvé »